

passa: le ministère Loutsch, des illégalités, la dissolution de la Chambre, la Grande-Duchesse. Il affecta vraiment V. Thorn qui, comme nous l'avons vu, lui opposa une réponse concluante. Aussi le ministre d'État eut-il la satisfaction de voir adopter l'ordre du jour P. Dupong par 25 voix contre 14 et 3 abstentions. <sup>40)</sup>

Le fait d'avoir vu sa personne écartée des ministrables incita Brasseur à rallier définitivement les adversaires les plus redoutables de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde. Et c'est sûrement de cette optique qu'il faut voir le petit cours de droit public que Brasseur développa en la séance du 17. 5. 1916 pour démontrer que notre indépendance n'est aucunement liée à la dynastie ni à la forme de gouvernement. Cela ne veut pas dire que l'interprétation que Brasseur donna de l'art. 1<sup>er</sup> du Traité de Londres et qui est basée sur l'étude de ses rétroactes ne laisse pas d'être pertinente. <sup>41)</sup>

Brasseur qui ne pardonnait pas au docteur Welter d'être — comme seul parlementaire — entré dans le ministère Thorn, eut la tâche facile d'aider à le catapulter en constatant que le directeur général du Ravitaillement avait failli à sa mission pour avoir «d'un côté, trop contenté le producteur et, de l'autre, complètement négligé le consommateur». Brasseur insiste aussi pour dire que lui et ses amis ne critiquent que le docteur Welter, et qu'ils ont «la conviction absolue que ses quatre collègues ne sont pas engagés et n'ont commis aucune faute». A quel point les deux anciens amis se sont éloignés l'un de l'autre, cela est attesté par cette prise de bec: Brasseur identifiant «le système Welter» avec «un insuccès au dehors et un gâchis en dedans», il dut essuyer de la part de Welter ces mots: «De Gâchis ass an dengem Kapp!» <sup>42)</sup>

C'est à la même occasion que Brasseur reprocha à Welter ses démarches diplomatiques à l'étranger. Et tout en recommandant au gouvernement de porter, pour ces missions, ses regards vers certains fonctionnaires marquants et le Conseil d'État, et de ne plus avoir recours à des «diplomates de carton», il poursuivit: «Cela pouvait suffir avant la guerre, alors que dans la plupart des cas, il ne s'agissait que d'une démarche de pure courtoisie ou d'une signature à faire apposer au pied d'un traité . . . En ces temps-là, une petite particule, une redingote et des fautes d'orthographe pouvaient constituer un bagage suffisant pour un diplomate luxembourgeois! (Hilarité bruyante).» <sup>43)</sup>

Dans la controverse Brasseur-Welter il fut également question du «Bloc» dans la constitution et l'évolution duquel chacun des antagonistes voulait évidemment se réserver le beau rôle. A retenir ce que Robert Brasseur dit après avoir entendu Jis Thorn rectifier qu'il ne désapprouvait pas la conception du «Bloc» bien qu'au début il n'en eût pas été enthousiaste: «Je suis heureux de vous avoir mal compris, car en présence du travail fécond que nous avons fourni ensemble, je tiens, de cette place, sous les yeux du pays et en